



## AVIS AUX CITOYENS

Le 26 mars 2018

### **Objet : Surveillance de la crue des eaux**

---

Okoises, Okois,

À l'approche de la fonte des neiges et de la période critique de crue des eaux, la Municipalité d'Oka surveille, avec rigueur et constance, le niveau d'eau du lac des Deux Montagnes. Gardant en mémoire le souvenir des fortes pluies du printemps dernier, causant des inondations répertoriées historiques sur le territoire, des mesures préventives sont actuellement déployées à l'échelle locale, régionale et nationale.

Pour la sécurité de ses citoyens et particulièrement celle de ses habitants riverains la Municipalité d'Oka s'allie au ministère de la Sécurité publique, aux ressources d'expertises hydriques, météorologiques et environnementales, ainsi qu'aux municipalités des Basses-Laurentides, pour suivre l'évolution de la période de dégel de la rivière des Outaouais, du lac des Deux Montagnes, de la rivière des Prairies, de la rivière des Milles Îles et du fleuve Saint-Laurent.

La mise au point organisée par le ministère de la Sécurité publique, ce 22 mars 2018, fait état d'une situation stable et rassurante. En effet, pour le lac des Deux Montagnes, le niveau et le débit de l'eau sont actuellement sous la médiane et nettement inférieurs aux données enregistrées à pareille date l'an passé. Les experts d'Environnement Canada ne prévoient, ni de hausse de température annonçant un dégel hâtif, ni de précipitations augmentant le volume d'eau.

Bien que les facteurs aggravant les risques d'inondations ne soient pas source d'inquiétudes pour le moment, notre administration demeure proactive afin d'être prête à déployer d'éventuelles mesures d'urgence. Par ailleurs, une page est maintenant disponible sur le site Web de la Municipalité d'Oka afin de permettre aux citoyens de suivre l'évolution de la situation en temps réel.

Protéger sa maison avant l'infiltration d'eau est cruciale en période d'inondation, c'est pourquoi le Service des incendies et le Coordonnateur des mesures d'urgence de la Municipalité d'Oka offriront deux séances de formation sur les procédures nécessaires pour construire une digue de sacs de sable et répondront à vos questions sur le sujet.

Cette formation, ouverte à tous, sur inscription obligatoire, sera offerte gratuitement le samedi 7 avril, de 9 h à 10 h 30 ainsi que le mercredi 11 avril, de 18 h 30 à 20 h, dans la Salle des Loisirs, au 174 rue Saint-Jean-Baptiste. Il est possible de s'inscrire à cette formation par courriel à [info@municipalite.oka.qc.ca](mailto:info@municipalite.oka.qc.ca) ou au 450 479-8333.

Un an après les inondations historiques du printemps 2017, j'aimerais adresser une pensée spéciale à tous les sinistrés. Je tiens aussi à remercier chacun des citoyens qui se sont dévoués pendant et après les inondations, les commerçants locaux qui ont fait preuve d'une grande générosité ainsi que les bénévoles qui se sont déplacés pour venir nous prêter main-forte. La chaîne de bonté humaine et les secours déployés par les Forces armées canadiennes et la Croix-Rouge canadienne resteront certainement gravés longtemps dans notre mémoire collective.

Merci de votre collaboration.

Le maire,



Pascal Quevillon  
PQ/cb



**Comment construire une digue de sacs de sable?**

**FORMATION GRATUITE**  
En présence du Service des incendies & du Coordonnateur des mesures d'urgence de la Municipalité d'Oka.

**Inscription obligatoire 450 479-8333**  
Samedi 7 avril (9h à 10h30) • Mercredi 11 avril (18h30 à 20h)  
Salle des Loisirs, au 174 rue St-Jean-Baptiste, Oka

**WWW.MUNICIPALITE.OKA.QC.CA**